

Au 61523 Maintenance de réseaux – 2 675€

Chapitre 65 Charges à caractère général

Au 6573 Contribution aux organismes regroupés + 2 675€

3. Convention avec le SYGOM pour l'accès à la déchetterie

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, autorise Madame le Maire a signé avec le SYGOM les conventions de remboursement des frais de collecte et de traitement des déchets communaux apportés à la déchetterie.

4. Point d'étape sur l'étude de faisabilité d'un restaurant associatif

Madame le Maire informe le Conseil que le cabinet Ldl a rencontré trois fois les membres de l'association « la Bonne Adresse » pour étudier la faisabilité de l'installation d'un nouveau lieu d'animation à Gamaches sous forme d'un restaurant associatif.

Ont participé à tout ou partie de ces rencontres, pour représenter le Conseil : Laurent Lemétais, Catherine Traina, Alexandre Quillet et Perrine Forzy.

L'étude finalisée dans les prochaines semaines identifiera l'ancienne classe, transformée en un temps en ludothèque, comme un espace opportun.

Cette étude est une étape du projet et ne présupera en aucune sorte de la faisabilité du projet porté par la Bonne Adresse.

Madame le Maire informe le Conseil que le projet de la Bonne Adresse a retenu l'attention du Conseil Régional et obtenu une subvention pour l'étude de marché et un temps de formation en vue de vérifier la viabilité du projet.

Les conseillers apprécient l'esprit du marché hebdomadaire devenu un véritable lieu de sociabilité.

5. Point d'étape sur l'élaboration du PLU

Madame le Maire informe le Conseil que le projet de PLU sera envoyé dans les prochains jours aux services de l'Etat qui disposeront de deux mois pour vérifier qu'il n'est pas utile de compléter la réflexion par une Etude d'Evaluation Environnementale.

Une réunion de Conseil sera programmée en février pour relire le PLU en vue de son adoption.

6. Présentation du « service mobilité » de Trait d'Union

Madame le Maire présente aux Conseillers le « service mobilité » de l'association Trait d'Union.

Son objectif est de créer une solidarité au niveau des transports en faveur des personnes âgées et dépendantes et autres personnes n'ayant pas de moyen de locomotion. Les motifs d'intervention sont les déplacements pour se rendre par exemple chez le médecin, pédicure, coiffeur, vétérinaire ; pour faire des courses ; pour des déplacements occasionnées par des événements : visite à un malade, obsèques, correspondance transports en commun, etc.

Le service est assuré par des bénévoles, mettant leur temps à disposition. La distance des déplacements ne doit pas être supérieure à 60 km environ.

La Maison de Services au Public de la communauté de communes renseigne les personnes.

L'association Trait d'Union recherche un ou deux transporteurs bénévoles pour répondre aux besoins des Gamachois.

7. Présentation des rapports d'activités du syndicat d'eau, du SYGOM, du SIEGE

Madame le Maire informe les Conseillers que les rapports d'activités du syndicat d'eau, du

SYGOM, du SIEGE sont à leur disposition en mairie.

8. Questions diverses

Dates retenues :

Arbre de Noël des enfants le mercredi 16 décembre.

Vœux 2016 le samedi 16 janvier à 11 h.

Agathe Fortin, Présidente du Comité des Fêtes, annonce que le Comité ornera le plateau devant la mairie par un grand sapin de Noël.

Colis des anciens

Les Conseillers émettent un avis favorable à ce que les colis des aînés soient confectionnés par la Bonne Adresse à partir des produits du marché fermier.

Téléthon :

L'USE randonnée effectue une marche solidaire qui passera par notre commune le samedi 5 décembre aux alentours de 10h30. Madame le Maire remercie Madame la Présidente du Comité des Fêtes qui propose que le Comité se charge de l'accueil de la quarantaine de randonneurs.

Tous les Gamachois sont conviés.

Renouvellement de canalisation d'eau potable :

Madame le Maire informe les Conseillers que le syndicat des eaux devrait procéder à des travaux entre Gamaches et Villers courant juillet 2016.

Travaux par le Département sur la RD6 en agglomération :

Ces travaux sont reportés sur 2016 en vue de reprendre toute la chaussée plutôt que de procéder par rustines.

Écoulement d'eaux boueuses en provenant de la ferme Forzy :

Suite aux désordres constatés précédemment, la SCA Forzy a effectué des travaux en vue d'éviter tout débordement.

Réhabilitation du calvaire du clos Thorel, travaux sur l'église, abribus :

Travaux commandés pour le calvaire. Réparation de l'horloge en attente de l'accord de subvention du Département pour la toiture de l'église et l'escalier du clocher.

L'abribus de la place de la mare a été construit avant la rentrée ; Madame le Maire a félicité M.M. Poiret et le Huérou pour la qualité de leur ouvrage.

Commande de panneaux et numéros de rues :

Fait

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 23 heures.